



AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON DÉPÔT
DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2027-2028-2029**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Émilie Côté, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton pour les années 2027-2028-2029 est déposé au bureau de la greffière-trésorière, sis au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton, en date du 13 septembre 2026;

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de la *Loi sur la fiscalité municipale* doit être déposée avant le 1^{er} mai 2027;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2°, de la *Loi sur la fiscalité municipale* et intitulé « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière ». Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Vaudreuil-Soulanges;
- b) Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, conformément à l'article 263.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*;
- c) Être déposée à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, sise au 280, boulevard Harwood, 2^e étage, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 1Y5, ou de toute autre manière prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Avis donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 14^e jour du mois de septembre 2026.

Émilie Côté
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, MRC de Vaudreuil-Soulanges, certifie avoir publié l'avis public portant sur le dépôt du rôle d'évaluation foncière 2027-2028-2029, conformément à la loi, en affichant une copie de cet avis le 14 septembre 2026 aux endroits suivants :

- Sur le site Internet de la Municipalité;
- Sur le babillard extérieur;
- Dans un journal local.

J'atteste, sous mon serment d'office, que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Sainte-Justine-de-Newton, ce 14 septembre 2026.

Émilie Côté
Directrice générale et greffière-trésorière